LA FORMATION DES AGENTS DE SANTÉ SCOLAIRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME "JE MANGE BIEN À L'ÉCOLE"

OBJECTIFS ET OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES DU PROGRAMME "JE MANGE BIEN À L'ÉCOLE"

Le programme "Je mange bien à l'école", initié par le S.P.E.O.L. ¹ en 1990, cherche à créer un large mouvement d'amélioration de l'environnement nutritionnel dans les écoles maternelles, primaires, secondaires, d'enseignement ordinaire ou spécial.

Améliorer l'environnement nutritionnel à l'école, ce n'est pas seulement donner une plus grande place aux questions de nutrition dans le programme scolaire. C'est aussi rendre l'élève plus actif dans son apprentissage, c'est lui donner l'opportunité d'appliquer les principes d'une meilleure nutrition dans sa vie quotidienne, à la cantine ou dans la cour de récréation, à l'occasion d'une collation ou d'un repas complet. Améliorer l'environnement nutritionnel, c'est faire de l'école un lieu où il est plus facile de respecter les règles d'une bonne hygiène alimentaire, où il est agréable et épanouissant de manger sainement, c'est intégrer les parents, les enseignants, le personnel de surveillance, de gestion et d'entretien, voire les commerçants locaux, dans un processus de réflexion et d'action en faveur de la nutrition.

Cette approche globale de l'environnement nutritionnel impose certains choix méthodologiques. Elle suppose notamment que l'école adopte à l'égard de l'alimentation une démarche planifiée, ou autrement dit un "projet".

Pour soutenir les écoles dans le développement de cette démarche, le programme "Je mange bien à l'école" met à leur disposition un questionnaire qui leur permet d'établir un diagnostic de leur environnement nutritionnel, mais il offre aussi une liste de propositions d'actions à réaliser et de moyens pour les évaluer. Sur cette base, chaque école se construit un ou plusieurs projets "à la carte", qui correspondent à ses besoins,) ses priorités, à ses contraintes, à ses spécificités. Ce programme fournit ainsi l'occasion d'installer dans l'école des améliorations qui persisteront au-delà du terme de celui-ci; il favorise la création et le renforcement de réseaux de relations qui impliquent divers partenaires de la communauté éducative dans la promotion de la santé des écoliers.

En outre depuis septembre 1993, le programme "Je mange bien à l'école" développe des groupes locaux de conseillers, spécialement formés pour encadrer les communautés scolaires qui souhaitent s'engager dans cette voie.

LE ROLE DES CONSEILLERS DANS LE CADRE DU PROGRAMME "JE MANGE BIEN À L'ÉCOLE

Les conseillers sont disponibles tout au long du déroulement du programme dans une école, depuis l'analyse des besoins, jusqu'à l'évaluation des activités et la formulation de nouveaux projets; généralement, ils interviennent à la demande, suivant le besoin des écoles.

Une de leurs missions essentielles concerne la motivation des équipes nutritionnelle à l'école. Susciter chez elles la volonté de développer des projets constitue les objectifs prioritaires des conseillers. Ils ont aussi pour mission d'aider les participants à choisir et à définir leurs projets; ils les orientent vers des ressources humaines ou matérielles adéquates, les aident à planifier leurs activités, à trouver des solutions pour surmonter les obstacles, à réaliser l'évaluation des effets de leurs interventions ainsi que les réajustements nécessaires. Ils leur fournissent également des informations d'ordre diététique, par rapport aux produits consommés à l'école et aux besoins nutritionnels des élèves.

Dans la plupart des cas, ce rôle de conseiller est assuré par un relais extérieur à l'école, qui soutiendra celle ci sans intervenir de manière directe dans la réalisation de ses activités : une assistante sociale, un psychologue, une infir-

¹ Secrétariat permanent de l'enfance des organisations liégeoises (SPEOL).

42.43



La diététique

mière des centres I.M.S. ou P.M.S., un animateur de Z.E.P. ou d'un organisme d'éducation pour la santé, un enseignant chargé de mission au sein d'un réseau, etc. Ces relais devraient pouvoir assurer ce rôle de conseil méthodologique dans le cadre de leurs missions habituelles auprès des écoles.

L'action pilote menée auprès de 35 écoles de la province de Liège en 1990-1991 a montré que l'intervention de tels conseillers joue un rôle primordial dans le développement de projets par les écoles. Elle a également montré que cette intervention nécessite des compétences variées (diététique, écoute et relations publiques, connaissances des ressources, planification d'un projet d'éducation nutritionnelle, ...). Cette mission suppose une modification de la nature des interventions des agents de santé scolaire dans les écoles. La formation des conseillers semble donc un préalable essentiel à l'extension de ce programme à l'ensemble de la Communauté française.

LA FORMATION DES AGENTS DE SANTÉ SCOLAIRE AU SEIN DE GROUPES LOCAUX

L'extension du programme "Je mange bien à l'école" est fondée sur des stratégies d'exploita-

tion et de renforcement des structures existant au niveau local, grâce à la création, autour de la Commission Locale de Coordination en Education pour la Santé, d'un réseau pluridisciplinaire et inter-institutionnel de professionnels, qui seront formés à l'application du programme et poursuivront une réflexion commune sur leurs pratiques en ce domaine.

- Jusqu'à présent, cinq groupes locaux ont été constitués (Charleroi, Huy, Bruxelles, Liège et Bastogne). Ils rassemblent environ 45 animateurs ou agents de santé scolaire, qui ont été sélectionnés, en collaboration avec les Commissions locales de Coordination en Education pour la Santé, pour leur souci d'améliorer les démarches de promotion de la santé en milieu scolaire. Parmi les participants, on compte un tiers d'agents I.M.S., un tiers d'agents P.M.S. et un tiers d'animateurs d'autres services (mutualités, Z.E.P., tutelles sanitaires communales, Croix jaune et blanche, etc.). Chaque groupe local rassemble de 7 à 12 personnes, dont une ou deux diététiciennes. Une quarantaine d'écoles seront touchées cette année par ces agents.
- Chaque groupe a participé à trois journées de formation initiale durant le premier trimestre de l'année scolaire 1993-1994 et se retrouve pour une demi-journée de supervision mensuelle avec un des promoteurs du programme "Je mange bien à l'école".

Les journées d'initiation sont organisées dans chaque C.L.C. sur base d'un canevas commun : présentation des principes fondateurs du programme, analyse d'exemples d'application du programme, principes nutritionnels à promouvoir dans les écoles, planification d'un programme de promotion de la santé à l'école, éléments de base pour l'intervention d'un conseiller, etc. Ce programme subit des adaptations en fonction du profil, des demandes et des besoins spécifiques à chaque groupe local.

Les personnes qui s'inscrivent à cette formation s'engagent à prendre en charge l'application du programme dans une à trois écoles. Les supervisions remplissent alors une fonction de formation continue : les participants y rapportent les difficultés rencontrées dans l'application concrète du programme et dans l'exécution de leur mission de conseiller; ces difficultés sont l'occasion d'approfondir certaines stratégies spécifiques au programme "Je mange bien à l'école" mais aussi certains aspects méthodologiques transférables à d'autres domaines de la santé à l'école.

La participation des relais à ces groupes de formation locaux leur est apparue comme une occasion de redynamiser une pratique professionnelle insatisfaisante; elle crée et entretient chez eux la motivation pour se placer dans les conditions qui rendront possible un travail de qualité : inter-relations I.M.S. - P.M.S. et organismes privés, installation d'une cellule de réflexion au sein de l'école, réorientation des demandes d'interventions en éducation pour la santé dans le sens d'un projet global de promotion de la santé et de mobilisation communautaire, etc.

Les réflexions et les actions qui émergent lors des réunions mensuelles des conseillers montrent que les stratégies développées par le programme "Je mange bien à l'école" contribuent à intégrer le concept et les pratiques de l'"École en Santé" dans les Communautés française et germanophone de Belgique.

VANDOORNE Chantal Coordinatrice du programme du S.P.E.O.L.

UNE SÉRIE DE BROCHURES SONT DISPONIBLES POUR LES LECTEURS QUI SOUHAITE-RAIENT APPROFONDIR LEUR CONNAISSANCE DU PROGRAMME "JE MANGE BIEN À L'ÉCOLE"

Documents de base

Programme pour améliorer l'environnement nutritionnel à l'école : présentation. (Brochure n° 1, disponible dès septembre 1993)

Qu'est-ce que l'environnement nutritionnel à l'école ? Pourquoi chercher à l'améliorer ? Quels sont les objectifs du programme "Je mange bien à l'école"? Qui en sont les promoteurs ? Quelles stratégies, quels outils, quel soutien propose-t-il ? Quel est le bilan des expériences pilotes ? Et enfin comment participer à ce programme ? Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses dans cette première brochure.

Pour définir un projet d'école sur l'environnement nutritionnel : questionnaire d'auto-évaluation et pistes d'actions. (Brochure ,n° 3, disponible dès juin 1994)

Ces deux supports, utilisés de façon complémentaire, fournissent un cadre à l'intérieur duquel chaque école élabore un projet sur mesure qui correspond à ses priorités, à ses contraintes, à son public spécifique. Ils sont structures autour de sept champs d'action : collations, repas chauds et froids, activités pédagogiques, garderle, information des adultes, approvisionnement aux abords de l'école, ...

La formation des conseillers du programme : objectifs, contenus, évaluation. (Brochure n° 5, disponible dès juillet 1994)

Si vous souhaitez aider les écoles à développer une démarche inspirée du programme "Je mange bien à l'école", vous trouverez dans cette brochure des renseignements sur les objectifs, les contenus, les méthodes et les modalités d'organisation des formations de conseillers mises en place par le programme. De brefs questionnaires d'auto-évaluation vous permettront de réaliser un premier bilan de vos compétences par rapport à cette mission.

Réflexions

Effets à court et à moyen terme de l'application du programme dans les écoles de la région liégeoise. (Brochure n° 4, disponible dès juin 1994)

Quelles procédures d'évaluation peut on mettre au service des participants, des conseillers et des promoteurs pour les aider à réguler le programme ? Le programme "Je mange bien à l'école" est-il apte à stimuler le développement de projets d'écoles, à produire des modifications positives et durables de leur environnement nutritionnel, à initier des opinions et des pratiques différentes à l'égard de l'éducation alimentaire ? Autant de questions abordées par une présentation synthétique des principaux résultats des évaluations réalisées dans le cadre de l'application pilote du programme en province de Liège.

44.45